



Communiqué de la Fédération Française d'Équitation du 16 Août 2005

Le Journal Officiel du Dimanche 14 Août 2005 publie l'arrêté notifiant l'abrogation de l'agrément de la Fédération Française d'Équitation au motif qu'elle n'aurait pas respecté l'échéance fixée pour la mise en conformité de ses statuts et de son règlement antidopage.

Les demandes de l'administration sur les modifications de statuts et règlements avaient été confiées à la justice en février dernier. Depuis cette date, la FFE ne maîtrise plus ce dossier. Le mandataire nommé par le juge est le seul décideur du calendrier et de l'action pour aboutir.

Quant au règlement antidopage en vigueur pour les cavaliers et les chevaux, il n'a jamais fait l'objet d'observation depuis que la nouvelle équipe est en place.

La précédente intervention du Ministère des Sports ciblait le quota de représentants dits « professionnels » dans les instances fédérales dirigeantes, alors même que la composition actuelle du comité fédéral n'atteint pas les maxima fixés par la loi.

Ce retrait de l'agrément est en déphasage complet avec les prétextes invoqués. Il est à craindre qu'il résulte d'une manoeuvre politicienne destinée à servir des intérêts difficiles à discerner et en tout cas très éloignés de l'intérêt social, agricole et sportif que représente aujourd'hui l'équitation.

La FFE est une fédération exemplaire et en excellente santé : réussite sportive, développement constant de la compétition et de la pratique, gestion transparente, budgets équilibrés, vie associative démocratique, capacité à entreprendre des opérations d'envergure...et elle demande très peu aux ressources publiques.

Après les procédures intentées en justice par le Ministère des Sports et l'ancienne présidente depuis novembre 2004, toutes tranchées en faveur de la fédération, il ne reste plus qu'à la justice d'être saisie de ce dossier pour faire entendre le droit.

La FFE poursuit ses actions pour satisfaire ses clubs adhérents, les organisateurs de manifestations et les cavaliers de tous les niveaux. Elle maintient l'ensemble de ses services pour assurer le développement du sport et de l'équitation.